

DISPOSITIFS INTRA-UTERINS (DIU) AU LEVONORGESTREL (LNG)

Information pour les futures patientes

Votre médecin ou votre sage-femme vous a proposé comme méthode de contraception un dispositif intra-utérin (DIU) au lévonorgestrel (LNG)*. Il vérifiera avec vous l'absence de contre-indications dont vous trouverez la liste dans la notice du DIU choisi.

Cette fiche a pour objectif de vous **informer sur les bénéfices, les principaux risques et effets indésirables** de ce DIU au LNG avant l'insertion. **Elle ne se substitue pas à sa notice que vous devez lire attentivement.**

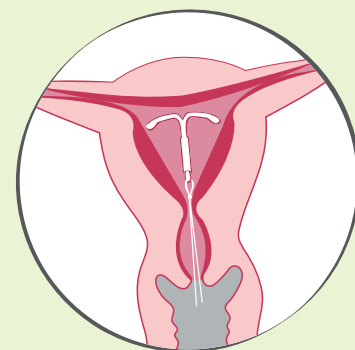
Un DIU au LNG, aussi appelé « stérilet », est un petit réservoir qui libère une hormone progestative : le lévonorgestrel. **C'est, à ce titre, un médicament.**

Le DIU au LNG est utilisé dans un but contraceptif pour éviter une grossesse. C'est une méthode efficace qui n'altère pas le retour à la fertilité, après son retrait. Donasert, Jaydess et Mirena ne sont pas des méthodes contraceptives de première intention chez les femmes n'ayant jamais eu d'enfant.

Ce DIU est placé par votre médecin ou votre sage-femme dans votre utérus. La durée maximale d'efficacité varie en fonction du DIU choisi. Son action est principalement locale. Après une période d'adaptation, une diminution progressive de l'abondance et de la durée des règles est attendue. Chez certaines femmes, les règles peuvent même disparaître totalement. Certains DIU au LNG peuvent également être utilisés pour traiter les règles trop abondantes.**

Le jour de la pose, **la notice** et **la carte patiente** complétée vous seront remises par votre médecin ou votre sage-femme. La carte vous permet de noter la date limite de retrait (date à laquelle, au plus tard, il faudra retirer le DIU, même si vous pouvez demander son retrait à tout moment).

Un **examen de contrôle** devra être réalisé environ 4 à 6 semaines après la pose, puis au moins une fois par an ou plus fréquemment si nécessaire, en complément du suivi gynécologique habituel (pelvien, seins ou frottis).



Pour plus d'informations sur votre médicament consultez sa notice sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>



Pour une information complète sur chaque DIU au lévonorgestrel,
lisez attentivement les notices disponibles :

Donasert



Mirena



Kyleena



Jaydess



Pour plus d'information sur la contraception, consultez le site : <https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception>

* DIU au lévonorgestrel : Donasert Lab. Gedeon Richter et Mirena, Kyleena ou Jaydess ▼ Lab. Bayer HealthCare.

** Donasert et Mirena

▼ Jaydess fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.



Effets indésirables importants à connaître (liste non complète*)

Comme tous les médicaments, ces DIU peuvent provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez toutes les femmes.

› Effets indésirables les plus courants

- Maux de tête (dont migraines), nausées ;
- Modifications des règles (saignements entre les règles, saignements abondants ou diminués, modification de la durée des règles, disparition des règles), règles douloureuses ;
- Inflammation de la vulve et du vagin ;
- Modifications de l'humeur (dépression), baisse de la libido ;
- Acné, peau grasse, chute de cheveux, augmentation excessive de la pilosité ;
- Kystes aux ovaires ;
- Prise de poids ;
- Douleurs au niveau des seins, du ventre, du bas ventre ;
- Une expulsion du DIU (qui peut passer inaperçue).

Avec Donasert et Mirena : nervosité, eczéma, gonflement abdominal, douleur dorsale sont aussi possibles.

› D'autres effets indésirables, moins courants, existent, parmi lesquels :

- Une grossesse **extra-utérine** (grossesse survenant en dehors de l'utérus) ;
- **Une infection ou une inflammation des voies génitales supérieures** (utérus, ovaires, trompes) ;
- **Une perforation de la paroi de votre utérus** (en particulier lors de l'insertion du dispositif).
Ce risque est augmenté chez les femmes qui allaitent au moment de l'insertion et chez les femmes qui ont accouché dans les 36 semaines précédant l'insertion.



Signes devant vous amener à consulter sans attendre :

- Fièvre, pertes vaginales inhabituelles, douleurs intenses ou persistantes dans le bas ventre, rapports sexuels douloureux, vos règles ont soudainement changé (par exemple, vous commencez à avoir des saignements ou des douleurs persistants, ou des saignements abondants alors que vos règles étaient habituellement peu abondantes ou absentes), migraines importantes ou inhabituelles ou une apparition brutale de troubles visuels (perte asymétrique de la vue), maux de tête exceptionnellement intenses, coloration jaune de la peau ;
- Si vous ne sentez plus les fils ou vous avez un doute sur le déplacement du DIU ou si vous pensez que vous pourriez être enceinte ;
- Si vous présentez des changements d'humeur et des symptômes dépressifs, y compris peu de temps après le début du traitement.

Ces signes nécessitent une prise en charge. Contactez rapidement votre médecin ou sage-femme.



Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier(ère).

Vous pouvez déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Cachet

* Pour une information complète, référez-vous à la notice du DIU qui vous a été prescrit (<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>).